



Repeindre la facade dema maison

Par **maosy**, le 13/11/2013 à 02:02

repeindre une facade Jais acheter une maison diviser en 3 parties ais je le droit derepeindre monmorceau de facade sans depasser monmorceau sans l accord de mes voisins et ais je le choix de la couleur
faut t il l autorisation du syndic
envous remerciant

Par **HOODIA**, le 13/11/2013 à 07:14

Vous devriez voir votre syndic pour avoir une explication sur les règles de la copro ,et ,lire avant le règlement de copropriété...

Par **youris**, le 13/11/2013 à 09:19

bjr,
il faudrait être précis, vous avez acheté toute la maison ou simplement un appartement dans une maison.
dans le second cas vous êtes en copropriété et les murs extérieurs sont des parties communes donc vous ne pouvez pas en repeindre qu'une partie, c'est à la copropriété de le faire.
cdt